

Palais des Congrès - PARIS
14 novembre 2015



AUTISME
On ne lâchera rien



Congrès d'Autisme France

Renseignements tél : 04 93 46 01 77

autisme.france@wanadoo.fr – www.autisme-france.fr



" ON NE LÂCHERA RIEN "

CE NE SONT PAS LES CHANTIERS QUI MANQUENT

PALAIS DES CONGRÈS - 14 NOVEMBRE 2015

MATIN

- 8 h 15 : accueil des participants
- 9 h15 : introduction
- 9 h30 : intervention du ministre ou de son représentant

Modératrice de la journée : Christine PHILIP

Accès aux soins somatiques : une urgence absolue



9h50 - 10h15 : *Un service spécialisé à Etampes pour des soins somatiques adaptés*

Djéa SARAVANE - praticien hospitalier à Etampes

Les personnes atteintes de TSA présentent des vulnérabilités particulières sur le plan somatique et l'accès aux soins généraux est souvent semé d'obstacles. Par ailleurs l'espérance de vie est réduite avec des taux de mortalité de trois à dix fois plus élevés que dans la population générale. Ces décès sont souvent le résultat de complications relatives à des pathologies médicales, comme l'épilepsie, les troubles respiratoires, les troubles gastro-intestinaux, les maladies cardiovasculaires, en plus de décès accidentels, résultats de comportements à risques et dangereux. Ces personnes ont le fardeau ajouté de souffrir de pathologies médicales et psychologiques graves. Leur déficience en matière de communication sociale et des problèmes de sensibilités sensorielles nuisent à la prestation de soins médicaux préventifs. Il est extrêmement important que les professionnels de santé ne fassent pas passer des symptômes inhabituels propres à une maladie comme un problème de comportement ou faisant partie de l'autisme.



10h15 - 10h45 : *Le repérage précoce : 18 mois, un âge-clé*

Michel GILOT - pédiatre ambulatoire en Isère - membre de l'AFPA et du Réseau de Santé Anaïs

Le diagnostic précoce est un axe du plan autisme 3 mais aussi un enjeu majeur de santé publique. Or dans le carnet de santé, rien n'est prévu pour inciter les médecins à repérer un trouble du développement à 18 mois, âge-clé dans le développement de l'enfant. Au travers de mon expérience de pédiatre ambulatoire, je propose d'expliquer le contenu de cette consultation de 18 mois, et l'importance de développer un réseau de proximité afin d'établir des bilans fonctionnels et proposer un accompagnement adapté à tout enfant de cet âge présentant un TED.

10h45 - 11h15 : pause

Prendre les problèmes dans le bon sens : intervention précoce et scolarisation



11h15 - 11h45 : *Guidance parentale pour les tout-petits et modèle de Denver*

Cécile RATAZ et **Céline DARROU** - psychologues au CRA Languedoc-Roussillon

Depuis quelques années, nous avons mis en place dans le cadre du Centre de Ressources Autisme du Languedoc-Roussillon un programme d'accompagnement destiné aux parents ayant vécu dans les douze derniers mois une annonce de diagnostic de TSA pour leur enfant. L'objectif est de permettre aux parents d'acquérir des connaissances et de leur offrir la possibilité de partager leur vécu avec d'autres parents.



11h45 - 12h25 : *Qu'est-ce que l'évaluation fonctionnelle ?*

Fanny DUC - Psychologue au SESSAD l'Oiseau Bleu de Saint-Avoid.

Comment un professionnel fait-il un bilan fonctionnel d'une personne autiste ? Qu'en tire-t-il comme éléments d'intervention dans les différents domaines listés par la Haute Autorité de Santé ? Ce travail est fondamental pour pouvoir ensuite faire valoir en MDPH les besoins de compensation.



12h25 - 12h45 : *Les réponses de l'Etat aux besoins des personnes avec autisme.*

Gwendal ROUILLARD - député de la 5ème circonscription du Morbihan (56).

Le 3ème Plan autisme présenté au printemps 2013 a marqué clairement la nécessité de mettre en pratique les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en ne donnant les moyens d'agir qu'aux services mettant en œuvre des interventions éducatives, développementales et comportementales. Ce plan a maintenant plus de deux ans. Où en sommes-nous aujourd'hui alors que les besoins et attentes des familles ne sont toujours pas pris en compte pour le diagnostic et l'intervention précoce, l'actualisation des pratiques partout, le financement des interventions en libéral, l'aide à apporter aux adultes ? Les mesures annoncées lors du Comité National Autisme en avril dernier ne répondent qu'à la marge, et avec des outils à construire qui vont demander plusieurs mois ou années de travail. Que peuvent espérer les familles ?

pause déjeuner : 12h45 - 14h15

Répondre correctement aux besoins des personnes autistes



14h15 - 14h50 : *Adapter le GEVA : qu'est-ce qu'un GEVA TED/TSA ?*

Nicole CLAVAUD - Dominique LAGRANGE

La MDPH 64 et son directeur Monsieur Dominique Lagrange, ainsi que l'association «Autisme Pau Béarn Pyrénées» représentée par son président Monsieur Christian Sottou, ont sollicité Autisme France pour conduire ensemble un travail d'adaptation du guide GEVA (- Guide d'Evaluation des besoins de compensations des personnes handicapées - conçu par la CNSA pour les équipes pluridisciplinaires MDPH afin de leur permettre d'établir le plan de compensation des personnes avec handicap) aux personnes TED/TSA. Pour ce faire, une

équipe de professionnels de l'autisme coordonnée par Nicole Clavaud (Vice-Présidente d'Autisme France) a réalisé ce travail qui est actuellement en phase de test. Ce guide GEVA TED/TSA a été mis en place par la MDPH 64 dès le mois de septembre 2014.



14h50 - 15h20 : *Les CRP ont-ils vocation à accueillir des personnes autistes ? Pass P'As retour sur une « expérience singulière »*

Guy ROBERT - directeur du Centre de Rééducation Professionnelle de Lille

Il s'agit de décrire les approches conceptuelles qui sous-tendent le projet, la nature du public accueilli, et les approches pédagogiques. Nous nous sommes intéressés également au travail avec les entreprises dans le cadre de l'alternance inclusive et de l'emploi accompagné. La coopération avec un mémoire de recherche sur les fonctions exécutives a accompagné le projet.



15h20 - 15h50 : *Parcours de scolarisation d'enfants et adolescents avec autisme et dispositifs innovants au sein de la plateforme IME SESSAD Les Coteaux d'Azur*

Anne GUENNOUN - Orthophoniste, Directrice Adjointe IME-SESSAD

Elodie PRUDENT - Psychologue ABA et Chef de service SESSAD

La scolarisation des enfants et adolescents avec autisme en France est un défi majeur et demande un travail d'innovation et de mise en place de dispositifs flexibles et spécifiques afin d'assurer une continuité de parcours de développement de compétences et de préparer à la participation sociale, à l'insertion professionnelle et l'autonomie. A travers des exemples concrets depuis la maternelle jusqu'au secondaire, nous vous présenterons les différents dispositifs et outils que nous avons développés, les leviers qui ont permis de relever ce défi mais également les questionnements et obstacles rencontrés.

Vivre avec l'autisme : un défi à relever



15h50 - 16h20 : *Vivre avec le syndrome d'Asperger*

Robin PILLON - adolescent Asperger, actuellement en Seconde Pro Paysagiste

Robin PILLON 16 ans, diagnostiqué Asperger à l'âge de 14 ans. Je témoigne pour faire part de mon parcours. Par manque de connaissance sur l'autisme et le syndrome d'Asperger, j'ai été déscolarisé pendant plusieurs années. J'ai aussi été hospitalisé de longs mois avec beaucoup de médicaments à prendre. Je voudrais vous faire part de ma vision de l'autisme, de la difficulté à vivre avec ce handicap invisible. La thérapie cognitive et comportementale me permet d'apprendre à vivre à présent avec mon syndrome d'asperger et non à lutter contre.



16h20 - 17h10 : *Accompagner les adultes autistes en FAM/MAS : un DVD fait par Autisme France*

Dominique PASQUET - Marie-France LEMAN au titre de la commission qualité

Vivre en MAS ou FAM autisme suppose d'organiser la vie d'adulte de manière respectueuse et digne, dans une perspective citoyenne : à partir d'exemples empruntés à des établissements fondés par Autisme France, nous vous présenterons notre exigence de qualité, conformément aux grilles rédigées par la Commission Qualité d'Autisme France.



17h10 - 17h30 : *Synthèse des travaux*

Josef SCHOVANEC, docteur en philosophie et sciences sociales, ancien élève de Sciences-Po Paris et porteur du syndrome d'Asperger.

17h30 - 17h45 : discours de clôture

Autisme : on ne lâchera rien !

Ce ne sont pas les chantiers qui manquent

Le plan autisme 3 a permis depuis deux ans quelques avancées : elles restent limitées et précaires, malgré un investissement ministériel fort. Ce congrès sert à rappeler que nous ne laisserons pas sans suite les avancées du plan et que nous gardons nos exigences pour que l'actualisation des pratiques, souhaitée par les familles comme par les professionnels, puisse se poursuivre. Nous nous trouvons devant une série de chantiers que nous devons faire avancer avec rigueur et détermination, en concertation étroite avec les professionnels engagés à nos côtés.

Nous faisons le choix en 2015 de mettre l'accent sur :

- Le diagnostic et l'intervention précoces
- L'importance cruciale de l'évaluation fonctionnelle
- La nécessité d'avoir des outils adaptés pour évaluer les besoins des enfants et adultes
- La fluidité dans les parcours scolaires
- La qualité dans les établissements pour adultes

Accès Palais des Congrès

Métro ligne 1 (La Défense – Château de Vincennes) station Porte Maillot – Palais des Congrès

RER : Ligne C station Neuilly – Porte Maillot – Palais des Congrès - Liaison directe avec l'aéroport Orly par bus (Invalide + RER C)

Liaison directe avec l'aéroport Roissy par navette (30 mn). Porte Maillot : Boul. Gouvion St Cyr (face à l'hôtel Méridien)

BULLETIN D'INSCRIPTION CONGRES AUTISME France du 14 novembre 2015

Dans la limite des places disponibles – 1 bulletin par personne – le photocopier si nécessaire

A retourner accompagné de votre règlement à

AUTISME France – 1175 Av. de la République – 06550 La Roquette sur Siagne

N° organisme de formation : 93060496706

Inscription possible par CB (paiement sécurisé) via le site : www.autisme-france.fr

Nom : Prénom :

Etablissement (si inscription par employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

E-mail :@.....

60 € Professionnel

45 € Parent AVS Etudiant (non adhérent)

Je désire recevoir une réduction gratuite SNCF (20%)

48 € : Professionnel et établissement (groupes 9 pers. et +)

30 € : Parent - AVS - Etudiant (adhérents)

Pour tarif adhérent, vous devez être à jour de cotisation pour l'année en cours ou prendre l'adhésion en même temps que l'inscription au congrès.

Les parents salariés peuvent bénéficier du financement du congrès (inscription déplacement...) par le DIF (droit individuel formation)

ADHESION AUTISME FRANCE

40 € (adhésion individuelle) en tant que : parent ami personne TED professionnel

Conditions d'inscription :

Aucune inscription ne sera enregistrée sans le règlement (*excepté les règlements par virement*).

Chaque inscription fait l'objet :

- D'une confirmation d'inscription valant justificatif pour bénéficier des réductions de transport.
- D'une attestation de présence (*remise sur place le jour de la manifestation*).

Toute annulation reçue avant le 10 octobre 2015 (*cachet de la poste faisant foi*) entraînera un remboursement intégral des sommes versées.

Au-delà du 10 octobre 2015, aucun remboursement ne sera effectué. Si le participant ne se présente pas à la journée, la totalité du règlement sera conservée par l'organisateur.

Je joins un chèque d'un montant de :

J'effectue un virement (uniquement pour les établissements)

sur le compte :

IBAN : FR7630003015800003726176153

Je désire recevoir un RIB complet

Fait à :

Le :

Signature ou cachet de l'établissement :